DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DE SAINT-PIERRE

**ARRETE DRH 2025 - ....101.....**

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A UN FONCTIONNAIRE MUNICIPAL**

Le Maire de la Commune de Saint-Pierre,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,
**VU** la loi 2021-1109 du 24 août 2021 portant modification de l'article 63 du Code Civil,
**VU** la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 relative au nom de famille, modifiée par la loi n° 2003-516 du 18 juin 2003 relative à la dévolution du nom de famille,
**VU** l'ordonnance n° 2005-759 du 4 juillet 2005 portant réforme de la filiation,
**VU** la loi n° 2009-61 du 16 janvier 2009 ratifiant l'ordonnance n° 2005-759 du 4 juillet 2005,
**VU** le décret n° 2004-1159 du 29 octobre 2004 notamment son article 16 pris pour application de la loi n° 2002-304 du 4 mars 2002 sus-visée,

## ARRETE

**ARTICLE 1er** – Délégation est donnée à Madame Marie Claude PALMA, Adjoint Administratif Principal de 2ème classe, pour enregistrer, signer et délivrer sur l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Pierre, au nom de Monsieur David LORION, Maire et Officier de l'état civil, les actes de l'état civil suivants :

- la réception des déclarations de naissances, de décès, de mariages, d'enfants sans vie, de reconnaissances d'enfants, de déclarations conjointes de changements de nom d'enfant(s), de choix de nom, du consentement de l'enfant mineur de plus de treize ans à son changement de nom, délivrance des actes, livret de famille, déclarations et dissolutions de PACS, changements de prénoms, changements de noms majeurs, rectifications ou omissions d'erreurs matérielles, COMEDEC,
- la transcription, la mention en marge de tous actes ou jugements sur les registres de l'état civil, de même que pour dresser tous actes relatifs aux déclarations ci-dessus,
- Les permanences décès,
- Les astreintes mariages / décès.
- Les auditions.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté sera publié sur le site de la Commune et ampliation adressée :
- A la Sous Préfecture de l'arrondissement de Saint-Pierre,
- Au Procureur de la République de l'arrondissement de Saint-Pierre,
- Au titulaire de la présente délégation,
- Au service de l'Etat-Civil de Saint-Pierre ville.

Fait à Saint-Pierre, le 11 AVR. 2025
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-PIERRE REUNION DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**David LORION**

Notifié à l'agent le 15/04/2025
Signature de l'agent

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20250411-DRHCDD25_1101-DE
Date de réception préfecture : 16/04/2025